

6 NOVEMBRE 2015

## CROSSJECT obtient 6,7 M€ de financement dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir pour le développement de 3 nouveaux médicaments



Chenôve, le 6 novembre 2015, 08h30 – Crossject (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), laboratoire spécialisé dans les médicaments auto-injectables dédiés aux situations d'urgence, annonce l'attribution d'une aide remboursable de 6,7 millions d'euros sur 3 ans, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir opéré par Bpifrance. Ce financement donne à Crossject les moyens de développer 3 nouveaux médicaments propriétaires dédiés aux situations d'urgence.

Patrick Alexandre, Président et fondateur de CROSSJECT, déclare : « Nous sommes très fiers que trois nouveaux médicaments issus de notre plateforme Zeneo® entrent dans les projets de la Nouvelle France Industrielle. Le soutien de Bpifrance souligne la qualité de notre plateforme technologique d'injection sans aiguille et le potentiel de nos innovations. Avec désormais **7 médicaments en développement**, une supply chain en propre, ainsi qu'un business model reposant sur des médicaments propriétaires, et la multiplication des accords de distribution, nous avons les moyens de mettre nos médicaments sur le marché dès 2017 et de nous imposer comme une référence mondiale des situations d'urgence. »

### Un portefeuille de 7 produits dont 3 nouveaux médicaments propriétaires dédiés aux situations d'urgence

Les financements obtenus auprès de Bpifrance dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir participent au développement de trois nouveaux supergénéralistes dédiés aux situations d'urgence :

- **Zeneo® Naloxone** s'adresse aux situations de surdose suite à la prise d'antidouleurs causant des troubles respiratoires et pouvant entraîner le décès du patient. L'injection de naloxone par un dispositif sans aiguille offrira un kit de survie aux personnes présentant des risques de surdosage aux antidouleurs. Chaque année, 70 000 à 100 000 personnes décèdent d'une surdose d'opioïdes, y compris dans le cadre d'un traitement analgésique. CROSSJECT estime que le marché de la naloxone pourrait atteindre 3 milliards d'euros dans le monde.
- **Zeneo® Midazolam** vise les crises épileptiques et les troubles de l'anxiété. En arrêtant les épisodes épileptiques en moins de 2 minutes, l'injection de midazolam permet de stabiliser l'état des patients avant intervention des services d'urgence tout en redonnant de l'autonomie aux patients. En Europe et aux USA, 4,1 millions de patients souffrent d'épilepsie (source Datamonitor), représentant un marché potentiel de plus de 4 milliards de dollars.
- **Zeneo® Apomorphine** est un traitement d'urgence pour les personnes en phase « off » de la maladie de Parkinson (80% de cette population). Lors de ces crises « off », les patients sont soudainement incapables de se mouvoir sans la prise d'un agoniste de la dopamine. Facile, précise et rapide, l'injection d'apomorphine avec Zeneo® permet de restaurer la qualité de vie des patients et d'adresser un important besoin médical, en l'absence de solution satisfaisante actuellement (en particulier les personnes actives avec faible occurrence de crises). D'ici à 2020, le marché des traitements de la maladie de Parkinson pourrait représenter plus de 2,6 milliards de dollars dans le monde.



CROSSJECT conduira le développement de ces nouveaux médicaments jusqu'à l'obtention des autorisations de mise sur le marché et les commercialisera au travers d'un réseau de distributeurs partout dans le monde.

### Financement de 6,7 millions d'euros sur 3 ans

L'aide obtenue dans le cadre du PIAVE se compose d'avances remboursables, activées selon l'avancement des travaux et dont le remboursement sera modulé en fonction des performances commerciales des produits développés.

Le soutien des pouvoirs publics permettra à CROSSJECT de poursuivre son développement et de soutenir la création d'emplois, en particulier dans le bassin dijonnais.

Grâce à ce financement, CROSSJECT pourra également internaliser davantage d'étapes de la production du dispositif Zeneo® à l'échelle industrielle. En particulier, CROSSJECT réalisera en interne l'intégralité du pré-assemblage de Zeneo®

Cette approche améliorera encore la flexibilité de l'outil industriel de CROSSJECT en permettant un accroissement rapide des capacités de production pharmaceutique sans investissements majeurs. CROSSJECT sera ainsi en mesure d'accompagner la forte croissance de production attendue du fait du dynamisme de son portefeuille de produits, tout en s'affirmant comme acteur de la Nouvelle France Industrielle.

Contacts presse:

**Crossject**  
Patrick Alexandre / Timothée Muller  
info@crossject.com

**Citigate Dewe Rogerson**  
Laurence Bault / Lucie Larguier  
+33 (0)1 53 32 84 78 / 84 75  
laurence.bault@citigate.fr  
lucie.larguier@citigate.fr

**Bpifrance**  
Vanessa Godet  
Tél. : 01 41 79 84 33  
[vanessa.godet@bpifrance.fr](mailto:vanessa.godet@bpifrance.fr)

### A propos de CROSSJECT • [www.crossject.com](http://www.crossject.com)

CROSSJECT a mis au point Zeneo®, un système d'auto-injection sans aiguille, permettant d'améliorer la sécurité et le confort des patients ainsi qu'une meilleure observance du traitement. Zeneo® est le fruit de 12 années de R&D et est protégé par plus de 400 brevets. Le dispositif Zeneo® est pré-rempli et à usage unique. Zeneo® de CROSSJECT peut être utilisé pour des injections intradermiques, sous cutanées et intramusculaires. Il existe d'ores et déjà dans sa forme industrielle et a fait l'objet de 8 études cliniques.

Zeneo® de CROSSJECT est positionné sur le segment des supergénéralistes (nouvelles entités thérapeutiques). La société conçoit et développe ses propres médicaments en combinant son système innovant d'auto-injection sans aiguille avec des médicaments injectables connus et de référence. Ces produits bénéficient d'un temps et d'un coût de développement réduits jusqu'à la demande et l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Le *business model* de CROSSJECT est similaire à celui d'un laboratoire pharmaceutique. Il repose sur le développement d'un portefeuille de médicaments propriétaires, d'une *supply chain* intégrée et la signature d'accords de distribution pour ses produits.

CROSSJECT développe actuellement 7 médicaments dans 7 indications : le choc anaphylactique (adrénaline), la polyarthrite rhumatoïde (méthotrexate), la migraine aiguë (sumatriptan), la maladie de Parkinson (apomorphine), la surdose morphinique (naloxone), les troubles de l'anxiété et intoxication aux pesticides (midazolam), ainsi qu'un septième médicament pour une situation d'urgence qui pourrait bénéficier d'un « statut orphelin ».

Fort de sa technologie de rupture sans aiguille, Zeneo® de CROSSJECT a pour ambition de remplacer progressivement les systèmes d'auto-administration de médicaments existants comme les stylos injecteurs ou les seringues pré-remplies. CROSSJECT est coté sur Alternext Paris (Mnemo : ALCJ, ISIN : FR0011716265)

### À propos du PIA (Programme des investissements d'avenir)

Le Programme des investissements d'avenir, piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI), a été doté de 47 milliards d'euros, dont plus de 36 milliards ont déjà été engagés depuis 2010, sur six axes stratégiques majeurs pour la France de demain :

- L'enseignement supérieur et la formation
- La recherche et sa valorisation
- La modernisation industrielle
- Le développement durable
- L'économie numérique
- La santé et les biotechnologies.

### A propos du PIAVE (Projets industriels d'avenir) :

L'appel à projets du PIAVE s'adresse aux projets qui s'inscrivent dans la démarche des 9 solutions de la Nouvelle France industrielle.

Il concerne deux types de projets :

- les travaux de R&D et d'industrialisation.
- les travaux visant à renforcer la compétitivité de filières stratégiques françaises. Ces projets doivent bénéficier à plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) ou entreprises de taille intermédiaire indépendantes (ETI) et démontrer un apport concret et déterminant à la filière et à sa structuration. Ils doivent en outre impliquer une activité industrielle et démontrer une autonomie à terme vis-à-vis du soutien public.

Pour être éligible, les projets doivent présenter un programme comportant un minimum de dépenses de 3M€ et avoir une thématique porteuse de perspectives d'activité et d'emploi :

- qui correspond à une ou plusieurs solution de la Nouvelle France industrielle, notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'une feuille de route validée par le Comité de pilotage des 9 solutions ; dans ce cas, le projet doit être porté par une entreprise quelle que soit sa taille. Dans un consortium elle peut associer d'autres entreprises, des laboratoires ou des établissements de recherche.
- qui correspond à un des objectifs d'un des comités stratégiques de filière : le projet peut alternativement être porté par une structure fédérant plusieurs entreprises, voire une entité représentative des entreprises de la filière (telle une fédération professionnelle, un GIE, une association...).

Une enveloppe de 305M€ sera affectée à l'action « Projets industriels d'avenir » (« PIAVE ») sous formes d'aides d'Etat (subventions et avances remboursables).

### À propos de Bpifrance

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.



Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) et [www//investissementsdavenir.bpifrance.fr/](http://www//investissementsdavenir.bpifrance.fr/)  
Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

**Avertissement**

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, qui peuvent dans certains cas être hors de contrôle de la Société, spécialement dans le cadre d'un processus de R&D. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document de Base de la Société, disponible sur son site internet ([www.crossject.com](http://www.crossject.com)).